

De: APST37 <contact@sarbacane.apst37.fr>
Envoyé: jeudi 25 février 2021 13:10
À: TESSIER Christèle
Objet: Vaccin AstraZeneca et Médecine du Travail

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



L'APST37 engagée dans la vaccination

25 février 2021

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Conformément aux **recommandations du 2 février 2021 de la Haute Autorité de Santé (HAS)**, il a été décidé qu'à compter du 25 février 2021, **le vaccin AstraZeneca serait utilisé pour la vaccination des personnes âgées entre 50 et 64 ans inclus atteintes de comorbidités comme listées ci-dessous.**

Les autorités sanitaires ont décidé d'ouvrir cette possibilité aux médecins du travail qui pourront vacciner les salariés volontaires qui font partie de la cible précitée. **Les services de santé au travail ont été prévenus de cette décision le 16 février dernier selon un protocole du Ministère du Travail.**

Ce protocole concernant la distribution et la conservation des doses vaccinales est restrictif et strictement réglementé. Les équipes de l'APST37 œuvrent activement pour organiser cette campagne de vaccination dans les meilleures conditions, notamment dans le respect de la confidentialité des vaccinations vis-à-vis des employeurs.

Ce sera donc au salarié de prendre rendez-vous auprès de l'APST37

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les meilleurs délais pour vous tenir informés des conditions de mise en place de cette campagne vaccinale.

Bien sincèrement,

APST37

Pôle Relations Adhérents

2, avenue du Professeur Alexandre Minkowski

37170 Chambray-Lès-Tours

relationsadherents@apst37.fr

02 47 37 66 76



Liste des facteurs de vulnérabilité au regard des priorités vacc COMORBIDITÉS

- pathologies cardio-vasculaires : hypertension artérielle (HTA) compliquée (avec comorbidités cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), antécédent d'accident vasculaire cérébral, coronaropathie, antécédent de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NY
 - diabète non équilibré ou compliqué ;
 - pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection
 - broncho pneumopathie obstructive,
 - asthme sévère,
 - fibrose pulmonaire,
 - syndrome d'apnées du sommeil,
 - mucoviscidose notamment ;
 - obésité avec indice de masse corporelle (IMC) ≥ 30 ;
 - cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;
 - cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
 - immunodépression congénitale ou acquise ;
 - syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie ;
 - maladies du motoneurone, myasthénie grave, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, maladie de Park cérébrale, quadriplégie ou hémiparésie, tumeur maligne primitive cérébrale, maladie céciprogressive ;
 - cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
 - maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
 - personnes transplantées d'organes solides ;
-

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)